

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 21 (1876)
Heft: 14

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N^o 14.

Lausanne, le 9 Juillet 1876.

XXI^e Année.

SOMMAIRE. — Avis à nos abonnés. — Graissage des armes. — Exposition internationale de chaussures, à Berne. — La guerre. — Tir fédéral de Lausanne. — Congrès d'hygiène et de sauvetage, à Bruxelles. — Pièces et circulaires officielles. — Nouvelles et chronique. — Annonces.
ARMES SPÉCIALES. — Turquie. Russie. France. Allemagne. — Chevaux de cavalerie. — Nouvelles et chronique.

AVIS A NOS ABONNÉS

La Société fédérale des officiers, section vaudoise, ayant décidé, dans ses assemblées générales des 22 août 1875 au Sentier et 19 février 1876 à Lausanne, de demander la publication aussi prompte que possible des nouvelles lois, ordonnances, etc., de l'organisation militaire de 1874, la *Revue militaire suisse* s'est chargée, en attendant un recueil officiel, de pourvoir momentanément à la lacune signalée. Il en est résulté une brochure de plus de 300 pages, sous le titre : *Nouvelle organisation militaire suisse. Collection de pièces officielles*, qui a été adressée à tous nos abonnés de l'intérieur de la Suisse, moyennant un remboursement de 1 fr. 50,

Nos abonnés de l'étranger peuvent aussi l'obtenir moyennant demande affranchie, accompagnée d'une valeur de fr. 2. Quelques exemplaires sont mis en vente, à la librairie Rouge et Dubois, à Lausanne, au prix de 3 francs.

GRAISSAGE DES ARMES

Le bon entretien d'une arme, aussi bien au service militaire qu'en dehors de celui-ci, dépend essentiellement de la qualité de l'huile ou de la graisse employée pour le graissage de l'arme.

Des rapides progrès, qui se sont produits dans la technique des armes, paraissent être découlées de nombreuses recherches sur l'élimination de la résine ou des huiles empyreumatiques des graisses et huiles employées pour l'entretien des armes. Il paraît même que des expériences sérieuses ont été faites sur divers de ces produits.

Nous citons ici des essais comparatifs qui ont été exécutés à la fabrique fédérale d'armes, à Berne, et qui viennent d'être terminés.

D'un grand nombre de produits recommandés on en a choisi cinq, qui jusqu'à ce jour s'étaient présentés comme les meilleurs, et on les a soumis à des expériences comparatives de longue durée. On a graissé un fusil à répétition d'une manière égale et uniforme à l'extérieur et à l'intérieur avec l'un de ces cinq produits, après avoir soigneusement nettoyé l'arme. Tous les fusils furent soumis à ces essais en même temps le 30 septembre 1875; on les plaça d'abord durant 6 semaines dans une cave peu humide et dans une position absolument libre, puis on les emmagasina dans un local neuf et encore humide.